



Lancement d'un appel à projets

« Jeunes chercheurs UCA »

Au profit des Enseignants-Chercheurs nouvellement recrutés

L'université Cadi Ayyad met en place un appel à projets intitulé « Jeunes chercheurs de l'UCA » ciblé sur les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés. Cet AAP concerne l'ensemble des champs de la recherche à l'université, toutes disciplines confondues. Il a pour but de promouvoir le développement de nouveaux projets portés par des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés de façon à leur permettre de développer de façon autonome une thématique propre, leur donner la possibilité d'exprimer rapidement leur capacité d'innovation et favoriser leur prise de responsabilité. Il a aussi pour objectifs principaux de développer les collaborations scientifiques entre les jeunes chercheurs des différents laboratoires et établissements de l'UCA et être inducteur de projets de recherche plus ambitieux.

Il s'agit d'identifier et de soutenir des projets scientifiques originaux portés par **des enseignants-chercheurs ayant exercés à l'établissement moins de 5 années et n'ayant pas bénéficié d'un financement lors de la première édition de l'appel à projets « jeunes chercheurs uca »**. L'équipe proposée devra être composée **d'au moins 80 % de jeunes chercheurs**. Par ailleurs, le projet de recherche devra présenter en plus de l'intérêt scientifique, des caractères **d'originalité, d'innovation** et de **nouveauté** par rapport aux axes de recherche des laboratoires ou des équipes d'appartenance des membres du projet. **Les projets s'étendront sur 02 ans avec un financement maximal de 200 000,00 DHs réparti en deux tranches : 60% au démarrage du projet et 40% suite à une évaluation du rapport scientifique et financier à mi-parcours (12mois).**

La justification du budget et son adéquation avec le plan d'action du projet sera aussi un élément déterminant dans l'appréciation globale du projet.

Les projets doivent être soumis via la plateforme call.uca.ma

Les dossiers seront évalués par un comité scientifique. Ce comité s'appuiera sur au moins deux expertises extérieures par dossier pour classer les projets éligibles à un financement. A l'issue du travail des comités, un conseil scientifique comprenant des membres des différents comités assurera la synthèse de la liste des projets retenus pour financement.

Le calendrier prévu pour le déroulement de cet AAP est le suivant :

- Lancement de l'appel : le 01 décembre 2025
- Soumission électronique des dossiers : 31 décembre 2025
- Notification des résultats : janvier 2026
- Démarrage des projets : février 2026.